CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—[illegible] d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu, [illegible] que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra [illegible] son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis de la nature nécessaire ne seront pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements [illegible] année, et publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

Dans le vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	12 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du tonnage plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et à plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR NEW-YORK.

Le brick doublé et chevillé en cuivre, SHAMROCK, capit: Saml. Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de reste, s'adresser à

L. OGDEN & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot OHIO, capitaine Gavin, maintenant en chargement sur la levée, ayant une partie de son chargement engagé, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, ayant de belles aménagements, s'adresser à bord, ou à

SAML. P. MORGAN & CO,
rue du Camp, No. 47.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier, A. 1. SARAH & CAROLINE, capit. Prince, partira le 15 courant. On peut y accommoder des passagers, s'adresser à bord, ou à

LINCOLN & GREEN.

POUR MARSEILLES.

Il ne manque plus que 100 balles de coton pour compléter le chargement du beau bâtiment EDWARD, capitaine Gariel; s'adresser à

JULES LE BLANC,
rue Royale, No. 13.

POUR TAMPICO.

La belle goélette TAMPICO, capitaine Gird, ayant une partie de son chargement qui va à bord de suite, sera expédié dans le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. DUFART,
rue Royale, No. 100.

A PRÊTER OU A LOUER.

Le brick OBBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 150 tonneaux; s'adresser

J. OGDEN & CO.

POUR [illegible]

[illegible] TAMPICO.

[illegible] TE, capitaine Hanna, [illegible] chargement engagée, pour fret ou passage, s'a-

J. DUFART,
rue Royale, No. 10.

POUR TAMPICO.

[illegible] BONITA, capit. Tay[illegible] incessamment jeudi prochain, 7 du courant, [illegible] quelques balles en passage, [illegible] Royale, No. 104 à

TUYES & CO.

POUR MARSEILLE.

[illegible] fin voilier EDOUARD, capt. Gariel, ayant un chargement engagé, sera expédié sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser

JULES LE BLANC,
rue Royale, No. 103.

POUR TAMPICO.

La belle goélette fine voilière LAFAYETTE, capitaine Williams, qui a la plus grande partie de son chargement allant à bord, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART, rue Royale, No. 100.

POUR LA MOBILE.

La [illegible] de la ligne des packets LOUISIANA, capitaine A. Smith, est prêt à recevoir du fret. Pour passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A PRÊTER—La goélette neuve SANTA-ANNA, doublée et chevillée en cuivre et construite à Baltimore, capitaine Fooks, du port de 86 ton. on [illegible] tirant 7 pieds et demi d'eau, fine voilière, à so[illegible] propre, en bon état. S'adresser à bord vis-à-vis la douane, ou à

HARRISON, BROWN et Co.

A VENDRE—[illegible] goélette pilot-boat EAGLE, du port de 80 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, dont les matériaux de celle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'adresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO,
Rue Royale, No. 117.

AU BAZAR DE PARFUMS.

Rue Royale, N°. 239.

D'APRES l'annonce de la vente pour le compte de la succession de Dr Clarissa, inséré dans plusieurs journaux, beaucoup le personnes ont pu croire que l'établissement ci-les-sus désigné, allait être discontinué. Le soussigné croit convenable d'informer le public, qu'étant plus que jamais convaincu de l'avantage qu'offre un dépôt général de parfumeries pour cette ville, où l'on peut trouver en tout temps tous les articles de cette partie, sans que de l'utilité d'en se fabriquer du parfum pour les objets qu'il est fort difficile de conserver frais pendant les chaleurs de l'été, et d'après les encouragemens qu'il a reçus depuis la mort de son prédécesseur, il offre de remplir avec soin les ordres et commandes qui pourraient lui être faits pour la campagne, les autres étant où l'étrangère.

A vendre, à la livre ou à l'on ce, les objets suivants très frais et de première qualité. Essences de Bergamotte; do. de Rose; do. de Lavande; do. de Cervis; do. de Thym; do. de Bouquets; do. d'Anis Badiane; do. de Petit-grain ou Limettes; do. Menthe Anglais très-fine; do. Neroly fine; do. de Pastil; do. de Girofle; eau de Rose; do. fleurs d'Oranger; do. de Melisse philothème, lait de Pistache en poudre, [illegible] &c.

L. EVEN.

[illegible] compagnie de 12 musiciens, attachées à la compagnie des Canadiens d'Orléans, offre ses services pour jouer dans toute autre compagnie militaire, ou dans les bals particuliers. S'adresser à THOMAS BORES, [illegible] des rues Royale et St. Philippe, n. 227.

[illegible] à vendre à des conditions avanta[illegible] suivans:

[illegible] fraîches,
300 [illegible] huile pour salade,
150 [illegible] pailles du, ayant droit au drawback,
20 balles [illegible] 40 barrilets cornes,
250 tierces [illegible] première qualité,
100 caisses [illegible] à chiquer, assorti,
60 barils eau-de-vie du pays, 60 do. genièvre,
100 barils vieux whiskey de Monongahela,
12000 gallons huile à lampe, 60 balles bouchons,
1000 caisses vin rouge, qualités assorties,
1000 rames papier pour enveloppes,
400 barriques vin rouge de Marne lie, [illegible] de Bord à x
150 barils vin [illegible], 100 do. do. doux,
450 barillets graisse, 150 paniers bouteilles,
100 boîtes thé, 50 sacs café, 100 caisses pipes,
25 caisses absynthe française,
100 do. concombres assortis,
100 do. blanc de baleine Nos 4, 5 et 6.

F. H. PETITPAIN,
12 mars Encoignure des rues Chartres et Toulouse.

LAMPIONS.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre 50 grosses Lampions dans des boîtes de carton, contenant une quantité suffisante pour durer 6 mois; d'une qualité supérieure, donnant une belle lumière et consumant très peu d'huile. E. JOHNS & CO,

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure du Camp et Commune. 12 mars.

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

RECU et à vendre par les soussignés, un assortiment complet d'instrumens de musique, se composant de Guitares fines et ordinaires, violons, do. altos, basses et contrebasses, timballes, tambours, trompettes à clefs, do. pour régiment, bugles, cors fins en bottes, do. ordinaires, hautbois, trombones, flûtes très fines en bois d'ébène, do. en bois de Grenade, do. ordinaires, clarinettes, hautbois, petites flutes (octavin), fifres, &c.

Aussi par importations récentes: Pianos à bibliothèque, anglais, français et allemands, Piccolos, et Pianinos anglais et français, pianos carrés de la manufacture française et allemande, harpes françaises d'Erard, Pleyel & co., à double et à simple mouvement, musique nouvelle pour tous ces instrumens, do. pour chant, avec accompagnement de pianoforte de guitarre, pupitres pour harpes, cordes de harpes et pour guitare, violons, archets, basses et contrebasses, de la meilleure qualité, de Naples, do. allemands, chevilles de guitares et violons, chevalets, Capo-d'Istrias et tout autre objet pour les instrumens ci-dessus mentionnés.

E. JOHNS et CO,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 12 mars.

PAROISSE ST. BERNARD.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux héritiers de la succession de feu Eloi Haché, et à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait pas homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour.

FAGOT—Juge.
Paroisse St. Bernard, 4 mars 1833. 3 mars—3,10j

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigé par Madame GRANET.

MAISON de M. Landreanx, rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

Conditions :		
Pension, pour 10 mois,		$300
Demi-pension,	do.	200
External,	do.	100
Blanchissage,	do. (au choix des parens)	20
Harpe, par trimestre		30
Piano,	do.	21
Chant,	do.	21
Danse,	do.	21

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue et de la *littérature française*, et de la langue *anglaise*; l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, les différens genres de couture, de brodure, de tapisserie et tous les petits ouvrages de fantaisie.

Les lits sont fournis par l'établissement, moyennant $5 une fois payées.

Chaque élève apporte, en entrant, 2 paires de draps, une couverture de laine, un couvre-pied blanc, 12 serviettes, un couvert et une timballe d'argent, un couteau de table, et un trousseau suffisant.

Les livres de classe et les cahiers se paient séparément.

La pension, la demi-pension et l'external se paient par trois mois et d'avance, soit en espèces, soit en billets négociables.

Les enfans sont traitées avec cette douceur qu'il convient d'employer avec de jeunes personnes et si l'on se garde bien de frapper leurs jeunes esprits de terreurs vaines ou réelles, on s'abstient encore bien plus d'infliger la moindre punition corporelle.

Le succès toujours croissant de cet établissement, fondé tout récemment, et les progrès sensibles que les élèves ont déjà faits, dispensent d'entrer dans de plus grandes explications. 25 fév

CIRAGE CHIMIQUE FRANCAIS DE M. LEONARD.

LE soussigné, à l'honneur d'annoncer au public qu'il se propose de ne plus rester qu'un mois à la Nelle-Orléans.

Une des plus utiles découvertes qui aient été faites pour entretenir, polir et conserver toute espèce de cuir, tels que bottes, souliers et harnais, et qui mérite le plus d'attirer l'attention du public, est certainement le *Luisant Royal*. Les différentes compositions actuellement employées pour polir les harnais, bottes et souliers, ont long-temps été le sujet de plaintes, en raison du mélange de vitriol, esprit de vin et de vinaigre dans leur préparation. Le soussigné a été assez heureux pour découvrir un procédé qui remplacera toutes ces compositions de grand prix, et qui non seulement a la vertu de conserver le cuir, mais encore de lui donner le noir le plus brillant et sans la moitié de la peine. Son utilité est déjà connue en France, en Angleterre (où M. L. en a fourni 5 ans la Famille royale) en Allemagne et dans les Etats-Unis, il a été approuvé par les plus éminents professeurs de chimie, qui en font usage et pour lequel il a reçu environ 1000 certificats.

Pour prévenir toute contrefaçon, M. L. a l'intention de n'ouvrir aucun dépôt, mais tous ordres qui lui seront adressés avant le 25 mars prochain, encoignure des rues de la Levée et de l'Hôpital, No. 2, café de New-York, seront fortement exécutés.

G. LEONARD.

P. S. Une grosse boîte contenant une quantité suffisante de cirage pour bottes et souliers, pour une année $2, do. pour harnais d'une voiture $3 25 fév—30

PARFUMERIE FRANCAISE de quatre supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse récemment reçus, et à vendre par MEDELICE THOMAS,
9 fév No. 77, rue de la Levée.

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 40 caisses du même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

CAFE—700 sacs café, en débarquement et à vendre par J. THAYER & CO,
19 fév rue des Magasins, No. 29.

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 bourcauts de fil de caret assortis.
19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de maroquin pour enfants, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée.

GENIEVRE américain, eau de vie américaine et espagnole,—400 barils de genièvre de Baltimore qualité supérieure, fabrique de Campbell; 150 barils d'eau de vie américaine, 4[illegible] qualité; 400 barriques d'eau de vie espagnole, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée.

MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX.

Rue de Chartres, No. 189, en face l'hôtel des Etrangers.

ALEX. PAYA, se dispose à partir pour Paris, vendra à des prix très modérés, les articles suivans: un joli assortiment de lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits, paysages, caricatures et principes de dessin; un do. de librairie, moderne, mémoires et romans; un do. de bijouterie en or, montres Lépine, boutons, &c.; un do. de bijouterie dorée, et pour deuil; un do. de parfumerie superfine, crême d'amande, pâte d'amande, huile florale, eau de fleur d'orange, &c.; un do. de cheveux fins, canifs, couteaux, rasoirs et poignards; un do. de jeux de volans, damier, dominos et loto; un do. de brosses pour habit, à tête, à dents, à ongles, &c.; un do. articles de bureaux, papiers français, plumes en métal, cire à cacheter, crayons, &c.; un do. de portefeuilles, bretelles, miroirs à barbe, cravatte, cordons de sûreté, ombrelles, nécessaires et un grand nom de jolis objets de fantaisie. 16 fév.

VIN DE CANARIE.—60 pipes, 30 demi pipes et 200 quarts de tonneaux de vin de Canari, marqué de Cogswell, en déchargement du brick Dr. Franklin, de la Grande Canarie, (ayant droit au drawback) à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique de son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la Faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la Faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. [illegible]. 8 fév—[illegible]

LE soussigné ayant pris en société son [illegible] Toby et Louis Théodule Chalon, les affaires seront conduites, à partir de ce jour, sous la raison de NICOLAS Toby & Co.

THOMAS TOBY.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1833. 2 janv—[illegible]

VENTE AUJOURD'HUI.

PAR ISAAC L. MCOY.

MR. ED. GOTTSCHALK étant sur le point de quitter ce pays, fera vendre, mardi 19 mars, à la bourse Hewlett, à midi, le reste de ses propriétés à des termes libéraux, et sans réserve, savoir:

Deux Terrains dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliste et des Religieuses, avec les constructions qui sont dessus—Deux do. dans la rue Bacchus, près le bassin du nouveau Canal—Deux do. dans la rue des Dryades do. do.

Deux do. sur la batture du faubourg Livaudais, contiguës à l'encoignure de la rue Sixième.

Quatre do. sur la Levée, en face le lot ci-dessus, et attenant aux nouvelles bâtisses de M. Nisson.

Un do. derrière le lot ci-dessus.

Quatre lots do. dans le faubourg Livaudais, Nos. 28, 127, 136 et 155, divisés en lots.

Douze Terrains dans la continuation des rues Poydras et Perdido.—Huit do. sur le Chemin à Coulisses, le même, et à partir de la rivière.

Vingt-deux do. sur le Chemin à coulisses, quelques lots plus bas.

Un do. dans la rue des Français, entre les rues Craps et Amour, avec les bâtisses qui sont dessus.

Trois do. dans la rue de l'Union.

Six do. rue des Français, encoignure de la rue Girod.

Trois do. rue Villeré, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Une maison et terrain, encoignure des rues de l'Hôpital et de Bourgogne, produisant un revenu de près de $1200 par an.—150 Terrains dans la ville de Magnolia.

Une pièce de terre dans l'état d'Illinois de 160 acres.

Une do. dans l'état du Missouri, de 160 acres.

Les détails sur les propriétés ci-dessus seront donnés sur catalogues avant la vente.

Et Lundi, 25 mars, au même lieu, à midi, les esclaves suivants, étant tous de bons domestiques, et entièrement garantis, savoir:

MARGUERITE, âgée de 23 ans, avec ses enfans jumeaux.

LOUIS & LOUISE, âgés de 24 ans; elle est sans exception la meilleure domestique du pays, d'un excellent caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière.

VICTORINE, âgée 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.

HANNAH, âgée de 28 ans, excellent sujet, domestique de maison et gardienne d'enfant, domestique de confiance, avec son enfant.

CAROLINE, âgée de 13 ans, gardienne d'enfant.

HARRY, âgé de 8 ans—Betsy de 6.

ELI, âgé d'environ 40 ans, charpentier naval et calfat, maintenant loué à M. Salter, à $25 par mois.

Et Vendredi 27 mars, chez lui, rue du Rempart, No 58, entre Bienville et Conti, à 10 heures, tout le Mobilier de sa maison, consistant en lits et accessoires, bureaux, sofas, buffets, horloges et vases, tables à jeu, table à manger avec six compartiments: de plus, une table ronde avec une pièce de marbre, des miroirs, toilettes, lavabos, chaises, un joli lustre anglais, des plaques, des verres, des tapis, &c. ferremens et ustensiles de cuisine.

Aussi, un joli piano vertical de manufacture allemande, d'octave; 3 do neufs, un do neuf de manufacture anglaise; aussi, une collection de livres anglais, français, allemands et espagnoles: un joli cheval de selle avec la selle et la bride.

Conditions: au moment de la vente. 7 mars—3

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu, samedi, 6 avril prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, l'esclave FANNY, depuis son bas âge dans le pays, âgée d'environ 20 ans; bonne cuisinière et bonne blanchisseuse et repasseuse, s'étant absentée quelquefois, mais garantie de tous autres vices et maladies.

Cette esclave fait partie des biens de la succession de feu dame veuve Christoval de Armas, et devrait pouvoir être vendue à la vente desdits biens qui a eu lieu en février dernier. Payable à 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 7 mars—5,1ps.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimerie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévues par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 mars

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendant de la succession de feu Balthazar Dussau, savoir:

1°. UN LOT DE TERRE situé dans la ville de la Nelle.-Créans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 34 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. DEUX TERRAINS situés au faubourg Lacourse, rue Tchoupitoulas ou rue de la Vieille Levée, dans l'ilet numéro 9, dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le numéro 1, à 73 pieds de face et 1 d'une forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parce qu'il traverse un ilet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans, fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau du feu Michel de De Armas, notaire public, par acte passé le 23 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. UN TERRAIN situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Dumaine, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public. 27 fév

PAR ISAAC L. MCOY.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, il sera vendu jeudi, 14 mars prochain, à midi, au café de la Bourse, l'esclave MARY, âgée d'environ — ans, dépendant de la succession de feu Thos. Caldwell, décédé. 21 fév.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, à la Bourse de Hewlett, le 20 mars prochain, à midi précis, d'ordre de la Cour du Premier district, et au nom de F. H. Petitpain, syndic des créanciers de Juan Vivas, les propriétés ci-dessous désignées, abandonnés par lui à ses créanciers.

1o. UN EMPLACEMENT situé au faubourg Marigny, faisant partie du terrain désigné sous le No. 258, formant l'encoignure de la place Washington et mesurant 60 pieds de face sur la rue des Grands-Hommes et cent pieds sur celle des Français, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

2o. UN TERRAIN avec les édifices qui s'y trouvent dessus, situé rue Dauphine entre les rues du Quartier et de l'Hôpital, ayant trente quatre pieds de face, sur soixante de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mme. Ve. Cornu, et de l'autre par celle de Suzanne Borée.

3o. Deux négresses, l'une nommé Suckney, âgée de 45 à 50 ans, et l'autre nommé Marie Joseph, âgée de 50 à 55 ans.

Conditions:—moitié comptant et l'autre moitié payable à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Agnas, aux frais des acquéreurs. 19 fév.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la cour de paroisse, dans et pour cette paroisse d'Orléans, en date du 18 février courant, il sera vendu, le samedi 16 mars prochain, à midi, au café de la Nouvelle Bourse, les biens suivans, appartenant à la faillite de Rafael Perez et Francisco Gener, savoir:

1o. CELESTE, négresse, âgée d'environ 27 ans, bon sujet, cuisinière, blanchisseuse, et un peu repasseuse; domestique de maison, avec ses deux enfans, Marianne, négrite, d'environ 8 ans, et Frédéric, mulâtre, d'environ 2 ans.

2o. HENRIETTE, grifonne, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et un peu repasseuse.

3o. HANNAH, négresse, âgée d'environ 37 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, et un peu repasseuse; domestique de maison.

4o. CELESTINE, négresse, âgée d'environ quinze ans, sachant faire un peu de tout, domestique de maison.

Conditions:—Six, douze et dix-huit mois de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèques spéciale, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront en l'étude d'Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 fév—6,1ps

PAR ISAAC L. McCOY.

EN vertu d'une autorisation de l'hon. Cour des preuves, il sera vendu à la bourse, jeudi, 14 mars prochain, les esclaves suivants, dont M. Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers, savoir:

FREDERICK, âgé de 19 ans, excellent garçon de buvette et domestique de maison.

ARCHY, âgé de 17 ans, do do.

WILLIS, âgé de 14 ans, bon domestique de maison.

MELISSA, âgée de 12 ans do. s'est absentée une fois.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciales. 4 fév

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu au café de Hewlett, samedi, 22 mars, à midi, pour compte de la succession de feue Augustine Chabert.

UN TERRAIN situé dans le faubourg de l'Annonciation, ayant 60 pieds de face sur la rue Polymnie, et 125 pieds de profondeur, et désigné comme le lot 7, ilet 75.

Conditions: 1-4 comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 fév

CARTES SUR HOULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des CARTES américaines, Bristol coloriées, sur houleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement tournée. S. E. SYLVESTER,
25 fév rue du Camp, No. 16

VENTES À L'ENCAN.

PAR TRICOU & CONONGE.

IL sera vendu, samedi, 30 avril prochain, à la bourse d'Hewlett, à midi,

UNE HABITATION SUCRERIE,

située dans la paroisse Ste. Marie, en cet état, près de la ville de Franklin. Cette terre traversée du nord au sud par le bayou Tèche, mesure, du côté occidental dudit bayou, 11 arpents un quart de face, sur 40 arpents de profondeur, plus la double concession de 160 25-100 arpents de superficie, et, du côté oriental, 10 arpents de face sur 19 de profondeur—elle s'élargit de l'Est à l'Ouest, et se rétrécit de l'Ouest à l'Est dudit bayou, d'environ sept degrés; il y a dans la partie Ouest de cette habitation, plus de 200 arpens défrichés et en état de culture, dont 115 sont plantés en cannes, et 80 en maïs; il s'y trouve en outre une sucrerie en briques, un moulin de la force de 30 chevaux, une purgerie en bon état, et capable de contenir 200 boucants de sucre; une bonne maison pour économe, un magasin en bois pour maïs, écuries, cabanes à nègres, etc.

Le propriétaire se réserve tous les plants de cannes, mais il sera cependant tenu d'en vendre à l'acquéreur telle quantité dont celui-ci pourra avoir besoin.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messieurs A. Fisk, Watt & co.

Conditions—un, deux, et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez H. Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 mars

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le, mardi 9 Avril, à midi, à la bourse de Howlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, nègre âgé de soixante cinq ans, cuisinier.

PELAGIE, négresse âgé de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse; malade.

ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtemps marchande de légumes sur la levée, avec sa fille Louise, âgée de cinq ans.

AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.

SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.

WINNEY, mulatresse de de trente deux ans, blanchisseuse un peu couturière.

HELOISE, mulatresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, VALCOUR, âgé de neuf ans, et COLIN, âgé de sept ans.

THEODORE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloise, bon cigarrier.

PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

UN TERRAIN situé rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, ayant soixante pieds de face du côté Nord-Ouest de la dite rue, sur cent cinquante pieds de profondeur; ensemble la maison principale, cuisines et autres améliorations.

UN AUTRE TERRAIN, situé à l'encoignure Dauphine et Ursuline, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur cent vingt de profondeur à la rue des Ursulines; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

UN TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant quarante deux pieds de face au côté Nord-Ouest de la dite rue, sur quatre vingt trois pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Les propriétés payables à 1 et 2 ans—Les esclaves un quart comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les banquettes en face des propriétés qui sont en *curb stone* et le pavage aux frais des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1 mars—22,4ps.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 avril, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, la montre et les esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu Isidore Roche.

1 MONTRE D'OR ET DES ESCLAVES, savoir:

ELIZA, négresse créole âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et bon sujet.

FELICITE, négresse âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

NELLY, négresse américaine, agée d'environ 20 ans et son enfant nommé Jaru, mulâtre âgé de 2 ans.

NANINE, négresse créole, âgée de 10 ans.

REXBRITTE, négresse orpheline, âgée de 7 ans.

JEAN-LOUIS, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, bon toucher et laboureur, malade.

BAPTISTE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans; ayant une rupture.

ISAAC, nègre créole âgé de 20 ans, cocher et vacher.

Conditions: La montre comptant, les esclaves à 1 et 2 ans de termes, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public. 1 mar—22,4ps

LE soussigné a l'honneur d'informer le public de cette ville, qu'il a reçu, par les derniers arrivages de France, les articles suivants: Tinballes d'argent, assorties de grandeurs; huilers do. couverts do. sucrier do. cafetières do. porte-cigars do. tabatières do. bocets d'enfants, do. aussi les mêmes articles en bon plaqué français, plus: flambeaux dans les plus nouveaux modèles, couteaux de table, garnies en argent; do. de dessert, à lames et manches d'argent, nécessaires de voyage, garnies argent; do. de dames; boîtes d'or, do. à musiques. Aussi, un assortiment de peignes en écaille do. en corne, nouveaux modèles. Pantoufles d'hiver, pour dames pour hommes; cols noirs, do. châlis, do. crin, do. d'été en couleurs et blanc; do. de chemise, boîtes à bijoux pour dames, &c. Il continue comme par le passé à monter les brillants et toutes espèces de pierres fines, il fait les échanges de bijoux et d'argenterie, pour du vieux or et de la vieille argenterie. Et il entreprend aussi tout espèce de racommodages. ANGLAIRE,
2 mars rue Royale, No. 220.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marins le 12 courant, le nègre WILL, connu sous le nom de BILL, appartenant à M. Jacques Larose, il a été un bon nombre d'années dans ce pays, il était matelot à bord d'une de ses embarcations; taille ordinaire, âgé d'environ 25 ans, ayant peu de barbe, légèrement marqué de la petite vérole, peau très noire, yeux rouges et vifs: on suppose qu'il aura passé à bord de quelque bateau-à-vapeur et qu'il sera allé dans l'Indiana ou du Kentucky, où il a déjà été. On prévient les capitaines de bâtiments et d'embarcations, de ne pas lui donner asile, sous les peines prévues par la loi. JACQUES LAROSE
19 fév—1m Nouvelle-Orléans

VIN ROUGE, VIN MUSCAT, BOUTEILLES VIDES, &c.—La cargaison du brick Howard, de Marseille, (ayant droit au drawback) et en débarquement est offerte en vente par les soussignés, elle est composée comme suit:

400	barriques vin rouge, étampées Bethfort, Poncet et Grousset de Grasser.
59	demi barriques do. do.
500	caisses vin muscat de Frontignan.
314	paniers huile, grandes bouteilles.
100	demi paniers do. do.
200	caisses capres, anchois, olives, &c.
100	caisses vermicelli et macaroni.
10	caisses fromages têtes de mort.
30	balles amandes à la dame.
300	paniers de bouteilles vides.
25	balles bouchons mi-longs 30m, chaque.
5	do. do. à dame-jeanne.

Les articles ci-dessus ont été choisis avec soin et sont garantis pour être de la première qualité.

CARRIERE & BORDUZAT,
19 fév rue St. Louis, No. 11.